

Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors (RDSGV)

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

11 MARS 2025

Séance du 20 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt janvier à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, dument convoqué par son président le 17 janvier 2025 s'est réuni en séance extraordinaire, dans la salle de la Maison du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Michel-Pierre PECOUL, en l'absence excusée de Didier RICHE.

Présents :

- Représentants de la mairie : Fatima CHOMAT, conseillère municipale ; Michel-Pierre PECOUL, conseiller municipal ; Gilles APELOIG, conseiller municipal
- Représentants socioprofessionnels : Olivier BRIDELANCE ; Pierre MARTIN

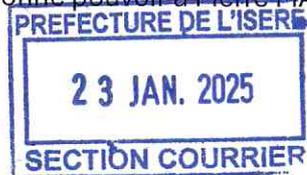
Absents excusés ayant donné pouvoir : Didier RICHE, 2^{ème} adjoint donne pouvoir à Michel-Pierre PECOUL ; Alexandre LEFEVRE, représentant socioprofessionnel donne pouvoir à Pierre MARTIN

Secrétaire de séance : Olivier BRIDELANCE

Maire : Jean-Marc BELLOT, excusé

En présence de :

VOTE :	Pour	7	Contre	0	Abstention	0
---------------	------	---	--------	---	------------	---



2025 – 03 : Décision modificative n°4

Vu

- Le budget prévisionnel 2024 de la régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors acté par décision n°2024-8 du 8 avril 2024,
- L'avis n°2024-0143 de la Chambre Régionale des Comptes rendu le 23 juillet 2024 et apportant des modifications au budget prévisionnel 2024,
- Les délibérations n° 2024-11 du 19 août 2024 actant les décisions de la CRC par DM n° 1 et n°2024-16 du 16 septembre 2024 corrigeant de nouvelles inscriptions budgétaires par DM n°2.
- Les délibérations n° 2024-27 du 23 décembre 2024 actant la DM n° 3.

Considérant

- Les dépenses n'ayant pas pu être prévues lors de l'élaboration du budget principal et des engagements pris auprès des fournisseurs ;
- La nécessité d'assurer le bon fonctionnement des services et de respecter les obligations contractuelles en cours ;
- Le caractère indispensable de ces dépenses pour garantir la continuité des activités et la satisfaction des usagers ;

Il est proposé de procéder à un ajustement budgétaire afin de couvrir ces charges exceptionnelles, en respectant les contraintes financières et réglementaires applicables.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les mouvements budgétaires suivants sur le BP 2024

Dépenses de fonctionnement	BP 2024	DM4	Nouvelle situation
Chap. 011 - Article 6061 - Fournitures non stockables	91 000,00 €	8 000,00 €	99 000,00 €
Chap. 011 - Article 6066- Carburants	18 000,00 €	4 000,00 €	22 000,00 €
Chap. 011 - Article 6068- Autres matières et fournitures	3 000,00 €	3 000,00 €	6 000,00 €
Chap. 011 - Article 611- Sous traitance générale	- €	3 500,00 €	3 500,00 €
Chap. 011 - Article 6135- Locations mobilières	1 000,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €
Chap. 011 - Article 61528 - Entretien et réparations autres	2 000,00 €	2 000,00 €	4 000,00 €
Chap. 011 - Article 61551- Matériel roulant	25 000,00 €	12 000,00 €	37 000,00 €
Chap. 011 - Article 6156- Maintenance	22 000,00 €	8 000,00 €	30 000,00 €
Chap. 011 - Article 6168 - Autres assurances	20 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €
Chap. 011 - Article 6226- Honoraires	30 000,00 €	4 000,00 €	34 000,00 €
Chap. 011 - Article 6228- Divers comptable	6 000,00 €	7 000,00 €	13 000,00 €
Chap. 011 - Article 6238- Communication	1 500,00 €	5 000,00 €	6 500,00 €
Chap. 011 - Article 6262- Télécommunication	4 000,00 €	1 000,00 €	5 000,00 €
Chap. 011 - Article 6288- Autres, cotisations DSF...	2 200,00 €	500,00 €	2 700,00 €
TOTAL Dépenses	225 700,00 €	80 000,00 €	305 700,00 €
Recettes de fonctionnement			
Chap. 70 - 7061- Transport de voyageurs	367 000,00 €	80 000,00 €	447 000,00 €
TOTAL Recettes	367 000,00 €	80 000,00 €	447 000,00 €

- **CHARGE** Monsieur le Président et Monsieur le Directeur de la RDSGV de mettre en œuvre cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Gresse-en-Vercors le 20 janvier 2025

Le vice-Président

Michel-Pierre PECOUL

Certifié exécutoire compte tenu

- de la transmission en Préfecture le 21.01.2025
- de sa publication le 21.05.2025



REGIE DU DOMAINE SKIABLE

GRESSE EN VERCORS

38650 Gresse en Vercors

04 76 34 30 04

Siret 880 716 121 000 12

remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr